DLP -5-4-843319 7

Avertissements agricoles

SPV

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur Gérant P. Duffaud - CPPAP N° 478 AD

Bulletin N°6
29 Mars 1984

VIGNE

EXCORIOSE - Traitements de post-débourrement .

Dans les zones précoces (Châteauneuf-du-Pape, littoral ...), il est trop tard pour effectuer le traitement à l'arsénite de soude .Nous rappelons en effet, que pour éviter tout risque de phytotoxicité, les applications doivent se faire au minimum 10 jours après la taille et 15 jours avant la date probable de reprise de la végétation.

Dans les vignes présentant des symptômes d'*Excoriose* et qui n'ont reçu aucun traitement d'hiver, il est possible de lutter par des applications de post-débourrement .

Deux applications sont alors indispensables aux stades (C-D) et (D-E) .

Les produits doivent en effet être placés de façon préventive avant toutes pluies contaminatrices, qui pourraient se produire pendant cette période de sensibilité .


C
Pointe verte


D
Sortie des feuilles


E
Feuilles étalées

Matières actives utilisables (dose grammes M.A/hl) .

-dichlofluanide à 200 g	EUPARENE
-dithianon à 50 g	DELAN
-folpel à 150 g	nombreuses spécialités
-mancozèbe à 280 g	DITHANE M 45,DITHANE LF, SANDOZEBE,KORZEBE
-métirame de zinc à 320 g ...	POLYRAM
-propinèbe à 280 g	ANTRACOL, ANTRACOL 6
-soufre à 1000 g	THIOVIT
-folpel+captafol	MYCODIFOL F,MYCODIFOL liquide
-folpel+mancozèbe	MANCOFOL
-cymoxanil+cuivre+captaol ...	SYPHAL, SYPHAL L
-cymoxanil+cuivre+zinèbe	CUPROFIX CZ acti.
-cymoxanil+cuivre+zinèbe+folpel	CUPROFIX F activé
-cymoxanil+folpel+captafol	SYGAN, SYGAN L
-cymoxanil+folpel	ANTEOR .
-cymoxanil+folpel+cuivre	ANTEOR C
-cymoxanil+mancozèbe	FULVAX,REMILTINE REMILTINE S
-cymoxanil+mancozèbe+folpel	REMILTINE F
-cymoxanil+zinèbe+folpel	NOVOFIX F activé
-phoséthyl Al+folpel	MIKAL
-phoséthyl Al+mancozèbe	RHODAX

. Ne pas utiliser contre l'*Exocoriose* des spécialités à base de métalaxyl (ACYLON) ou d'ofurace (CALTAN, VAMIN) - note ci-jointe .

. Le phoséthyl Al (MIKAL, RHODAX) à raison d'un traitement peut être efficace s'il est appliqué dès que les tout premiers bourgeons sont au stade D .

Dans la pratique cela implique un certain nombre de contraintes en particulier, un suivi régulier des stades phénologiques au jour le jour .En conséquence, si cette préconisation ne peut être scrupuleusement respectée pour des raisons multiples (dépassement de stade, débourrement étalé, forte pluviométrie et terrain impraticable) nous recommandons d'effectuer avec MIKAL et RHODAX deux applications comme pour les autres spécialités .

P. 280

EUTYPIOSE - Sacher reconnaître les symptômes .

La maladie a déjà été identifiée dans la région .Une enquête sera réalisée vers le mois de Mai, en collaboration avec le GRISP de Montfavet, afin de cerner la répartition de l'*Eutypiose* dans la région .Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous avertir si vous constatez la présence d'*Eutypiose* sur votre exploitation (en particulier cépage, âge, mode de conduite ....) ou si un problème d'identification se pose .

MILDIOU - Note nationale ci-jointe .

En prévision de vos approvionnements en produits pour la campagne 1984, nous vous informons que le nombre de traitements à base de métalaxyl (ACYLON) ou d'ofuraçe (CALTAN, VAMIN) ne devra pas être supérieur à 2 ou 3 compte tenu des risques d'apparition de souches résistantes .

ERINOSE .

Dans les parcelles très atteintes en 1983, un traitement au stade *"bourgeon dans le coton"* peut se justifier en absence de traitements d'hiver aux huiles jaunes .Utiliser endosulfan (60 g M.A./hl) + huile blanche (1 l/hl) .Traitement également efficace sur l'*Acariose* .

CULTURES LEGUMIERES

PLEIN CHAMP

MOUCHE DU CHOU SUR NAVET : Le vol débute dans la plaine du Comtat.

Il est indispensable de protéger les navet dont la désinsectisation (application au sol de microgranulés au moment du semis) date de plus de 2 mois.

Pour cela, à partir du 5 Avril effectuer :

Une pulvérisation abondante (1000 l/ha) sur les navets découverts avec une des matières actives suivantes :

chlorfenvinphos	(Birlane)	60 g M.A./hl.
bromophos éthyl	(Nexagan)	60 g M.A./hl.
bromophos méthyl	(Nexion, Rhodianex)	50 g M.A./hl.

Ne pas traiter - les navets récoltés avant le 20 Avril.

BETTE A CARDE .

Surveiller les pullulations de *pucerons noirs* - matières actives utilisables :

		g M.A./hl	délai d'emploi	résidus max. en ppm
bromophos méthyl	(Nexion)	50	7 jours	
dichlorvos	(nombreuses spéc.)	100	5 jours	
deltaméthrine	(Décis)	1,25	0 jours	
hepténophos	(Hostaquick)	35	3 jours	0,1
méthomyl	(Lannate)	30	7 jours	0,1
mévinphos	(nombreuses spéc.)	35	7 jours	
phosalone	(nombreuses spéc.)	60	15 jours	
pyrimicarbe	(Pirimor)	37,5	7 jours.	

CHOUX et CHOUX-FLEURS -

Surveiller les pullulations de *pucerons cendrés* - matières actives utilisables :

pyrimicarbe	(Pirimor)	37,5	7 jours	
phosalone	(nombreuses spéc.)	60	15 jours	
éthiophencarbe	(Cronéton)	50	7 jours	2
acéphate	(Orthène)	75	7 jours	
méthomyl	(Lannate)	30	7 jours.	

ALEURODE DU CHOU -

Détruire obligatoirement les vieux choux susceptibles d'héberger le ravageur. En présence de celui-ci effectuer très tôt, deux traitements à 10 jours d'intervalle avec :

bioresméthrine	(nombreuses spéc.)	6	0 jour
cyperméthrine	(nombreuses spéc.)	5	15 jours
deltaméthrine	(Décis)	1,25	0 jour
dichlorvos	(nombreuses spéc.)	100	5 jours
naled	(Ortho-dibrom)	100	7 jours
pyrimiphos méthyl	(Actellic)	500/ha	7 jours.

----oooo----



MISE AU POINT SUR LES FONGICIDES ACTIFS CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

STATION d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
de MONTFAVET

MARS 1984

Cette note a été réalisée par un groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.), de la Chaire de Viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de MONTPELLIER, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (I.T.V.) et du Service de la Protection des Végétaux (S.P.V.), après consultation du Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (C.I.V.C.).

Au cours de la précédente campagne, le développement du Mildiou a été très variable d'une région à l'autre. Si dans les vignobles septentrionaux et méditerranéens la pression de la maladie a été assez limitée, dans ceux de la façade Atlantique, elle a été très forte avec des attaques sur grappes (rot-brun) très sérieuses.

Dans ces situations à hauts risques, la moindre erreur dans la conduite de la lutte a pu avoir des conséquences graves. Aussi est-il utile, avant d'aborder des problèmes particuliers comme celui de la résistance aux anilides, de revenir sur les conditions d'utilisation des différents anti-mildiou.

1 - UTILISATION DES FONGICIDES EN FONCTION DE LEURS PROPRIETES

Specialites a base d'un fongicide de surface ou de contact

(captafol, captane, carbatène, cuivre, dichlofluanide, dithianon, folpel, mancopper, mancozèbe, manèbe, métirame de zinc, propinèbe, zinèbe).

Elles ne pénètrent pas dans la plante. Leur action ne s'exerce qu'en surface ; elles ont une action exclusivement préventive et leur efficacité est maximum lorsqu'elles sont appliquées juste avant la pluie contaminatrice. Leur efficacité est considérablement réduite par une ou plusieurs pluies représentant au total 20 à 25 mm d'eau.

Leur persistance est de l'ordre de 10 à 12 jours sur les organes traités en l'absence de pluie. Les organes formés après le traitement ne sont pas protégés. En période de croissance active, les traitements seront plus fréquents, tout particulièrement en situations critiques.

Specialites a base de cymoxanil

(appelé également curzate).

Elles se différencient des précédentes par au moins deux propriétés qui sont propres au cymoxanil :

- il pénètre dans la plante ce qui le met à l'abri du lessivage.
- il possède la propriété de stopper le développement du champignon lorsque le traitement est appliqué dans les 3 à 4 jours après la contamination.

En revanche comme les fongicides de surface, elles n'assurent pas la protection des organes formés après le traitement.

Ces spécialités doivent être appliquées comme les produits de contact tout en sachant que les caractéristiques du cymoxanil apportent plus de souplesse dans la conduite de la protection et plus de sécurité dans les résultats.

Specialites contenant une matiere active systemique

Ces matières actives pénètrent dans la plante et sont véhiculées par la sève. Elles ne sont pas éliminées par les pluies après pénétration et protègent les organes formés après le traitement.

•Phoséthyl Al. (Mikal, Rhodax)

A la différence de tous les autres anti-mildiou, le phoséthyl Al. agit principalement en stimulant chez la plante des réactions de défense. Les traitements sont préconisés habituellement à la cadence fixe de 14 jours à partir du premier avertissement agricole. Cependant, dans certaines conditions, notamment de pousse très active de la vigne, un intervalle plus court entre traitements pourrait être conseillé.

•Métalaxyl (Acylon Super F), ofurace (Caltan, Caltan C, Vamin).

L'emploi de ces produits est actuellement conditionné par l'existence de souches de mildiou résistantes aux matières actives de cette famille (anilide).

2 - LES PHENOMENES DE RESISTANCE AUX ANILIDES (metalaxyl, ofurace)

Décelée dans les CHARENTES et le BORDELAIS en 1981, la présence de souches de Mildiou résistantes aux anilides s'était manifestée en 1982 dans plusieurs vignobles. En 1983 de nombreux tests ont été réalisés par le GRISP de BORDEAUX (1), ils révèlent que :

. Le vignoble le plus touché par le phénomène de résistance est celui des CHARENTES.

. Viennent ensuite les vignobles du VAL DE LOIRE, du BORDELAIS, du BEAUJOLAIS et du MACONNAIS qui sont partiellement concernés.

. Les autres vignobles sont peu ou ne sont pas atteints par la résistance.

Cette cartographie sommaire de la résistance fait apparaître que son extension depuis 1982 a été très limitée. Ceci peut être la conséquence d'une utilisation mieux raisonnée des anilides durant la campagne 1983 (notamment par la limitation du nombre des traitements avec ce type de fongicides).

Cette constatation incite donc à reprendre pour 1984 l'essentiel des préconisations d'utilisation des spécialités Acylon Super F, Caltan, Caltan C et Vamin définies l'année dernière, à savoir :

- Sur pépinières, leur utilisation est strictement déconseillée.
- Au vignoble, il est recommandé de prendre les précautions suivantes:

•Le premier traitement anti-mildiou, s'il intervient avant le stade G/H (grappes séparées à boutons floraux séparés), ne sera pas réalisé avec l'un de ces produits.

•Ne pas dépasser 2 à 3 applications avec ces fongicides afin de limiter le risque de multiplication des souches résistantes qui compromettrait leur efficacité dans l'avenir.

•Pour ces mêmes raisons l'emploi de ces spécialités est contre indiqué en traitement spécifique contre l'Excoriose, le Black-rot et le Rougeot parasitaire.

•Le dernier traitement avec ces spécialités devra être effectué au plus tard à la nouaison et l'application suivante avec un fongicide d'une autre famille interviendra dans les 10 jours.

- Toute utilisation curative ou stoppante pendant l'incubation ou sur Mildiou déclaré est à proscrire. Ne traiter que préventivement.
- Après toute application, une surveillance doit être exercée. Tout développement de Mildiou devra être considéré comme suspect et un traitement avec un fongicide d'une autre famille chimique sera immédiatement réalisé.

Dans le vignoble des CHARENTES où la résistance est sérieusement implantée, l'intérêt du métalaxyl et de l'ofurace dans la lutte contre le Mildiou est fortement réduit. Compte tenu des risques d'aggravation encore possible de la résistance et de l'existence d'autres solutions performantes, leur utilisation pourrait-être au moins temporairement déconseillée.

3 - LE MILDIOU ET LES AUTRES MALADIES

La lutte contre le Mildiou doit s'intégrer dans le contexte plus général de la protection phytosanitaire du vignoble. Il convient de prendre en compte les autres maladies susceptibles de se développer, en particulier Black-rot, Rougeot parasitaire et Pourriture grise. Les Stations d'Avertissements Agricoles s'efforceront au cours de la campagne d'adapter le rythme des interventions et d'orienter le choix des produits en fonction des risques respectifs de ces différentes maladies.

En définitive, le choix du fongicide actif contre le Mildiou de la Vigne, le mieux adapté à une situation locale, doit être étudié avec soin, en tenant compte d'un ensemble de facteurs. Les principaux sont: le mode d'action des produits, le stade végétatif de la vigne, les risques de résistance du Mildiou, les effets sur les autres maladies.

Il est important de rappeler que, quel que soit le produit choisi, le résultat de l'application est fonction de la qualité de la pulvérisation; elle doit, dans le cas du Mildiou, viser l'ensemble de la végétation (feuilles et grappes) même avec les systémiques. Il faut également rappeler l'intérêt des traitements de couverture notamment avec des produits cupriques ou organocupriques pour assurer un bon état sanitaire du feuillage en fin de saison.

P281

GRANDES CULTURES

LUZERNE - *Phytonome.*

On observe actuellement la présence de larves dans les bourgeons. Il est recommandé d'intervenir immédiatement avec phosalone 60 g/M.A./hl (zolone) ou toxaphène 225 g M.A./hl (Phénoryl) dans les parcelles attaquées.

CEREALES - *Stade phénologique : épi 1 cm à 1 noeud.*

Il varie en fonction de la variété, de la date de semis et la région, du stade épi 1 cm (pensez à apporter l'azote) : Blé dur en zone de Pierrelatte, Donzère, Orange, au stade redressement : Blé dur en plaine de Beaucaire, Tarascon et au stade 1 Noeud : Blé dur en Camargue et variété Prinkal semée précocement dans la zone Pierrelatte , Donzère.

Situation phytosanitaire : bonne dans l'ensemble.

A noter toutefois :
- la présence de fusariose dans certaines parcelles de blé dur principalement, mais encore superficielle et plus spectaculaire que dommageable.
- quelques cas de rhizoctone.
- la présence d'Oïdium sur gaine en cas de semis précoce et dense : variété Creso.

Premier stade clef de lutte contre les maladies des céréales.

La première observation clef doit se faire au stade 1 à 2 Noeuds.

Réaliser un comptage des maladies de pied (Fusariose, Rhizoctone, Piétin Verse) et surveiller les attaques foliaires précoces (Rouille, Septoriose) à partir de 40 brins maîtres prélevés au hasard dans la parcelle.

STADE DU BLE	OBJECTIF DE RENDEMENT FAIBLE	OBJECTIF DE RENDEMENT ELEVE
		Blé dur (supérieur à 45q) Florence Aurore (supérieur à 40q) Prinqual (supérieur à 50q)
1 NOEUD - REDRESSEMENT - STADE 6	- si vous observez plus de une tige sur 5 atteintes de maladies du pied, contactez votre technicien. - si vous observez quelques pustules de Rouille Brune, il n'y a pas de risques à ce stade. Revenez au stade 2 noeuds : 7. - si vous n'observez rien, revenez au stade 2 noeuds : 7.	
2 NOEUDS - STADE 7	- ne traitez qu'en cas de présence de Rouille Jaune avec (1)	VISITE IMPERATIVE DE VOS PARCELLES - si vous observez plus d'une tige sur 5 atteintes de maladies du pied et pas de Rouille, traitez avec (3) - si présence de Rouille Jaune ou Rouille Brune sur les 2 dernières feuilles sorties, traitez avec (2)
	- si vous n'observez rien, revenez au début gonflement : 8 - 9	

Une liste de l'ensemble des fongicides homologués vous parviendra ultérieurement.

LISTE DE PRODUITS UTILISABLES (prix/ha)

(1) - Rouille Jaune et Rouille Brune : TILT 125 (207,00 à 215,00 F.), VIGIL (143,80 à 149,50 F.) IMPACT, CORBEL (135,00 à 140,00 F.).

(2) - Rouille Jaune, Rouille Brune et maladies du pied : VIGIL K (198,85 à 206,25 F.), TILT C (232,00 à 242,00 F.), CORBEL DUO (178,00 à 184,00 F.), CORBEL TX.

(3) - Maladies du pied uniquement : produits à base de bénomyl, carbendazime, méthyl tiophanate associés à du manèbe ou mancozèbe (nombreuses spécialités).